



ITSAP
INSTITUT DE L'ABEILLE

Mallette Pédagogique à destination des ruchers-école

Module 4 (théorique) – Installation et visite de la ruche (durée minimum recommandée 2h)



acta
MEMBRE
DU RÉSEAU

Avec le soutien de :



FranceAgriMer



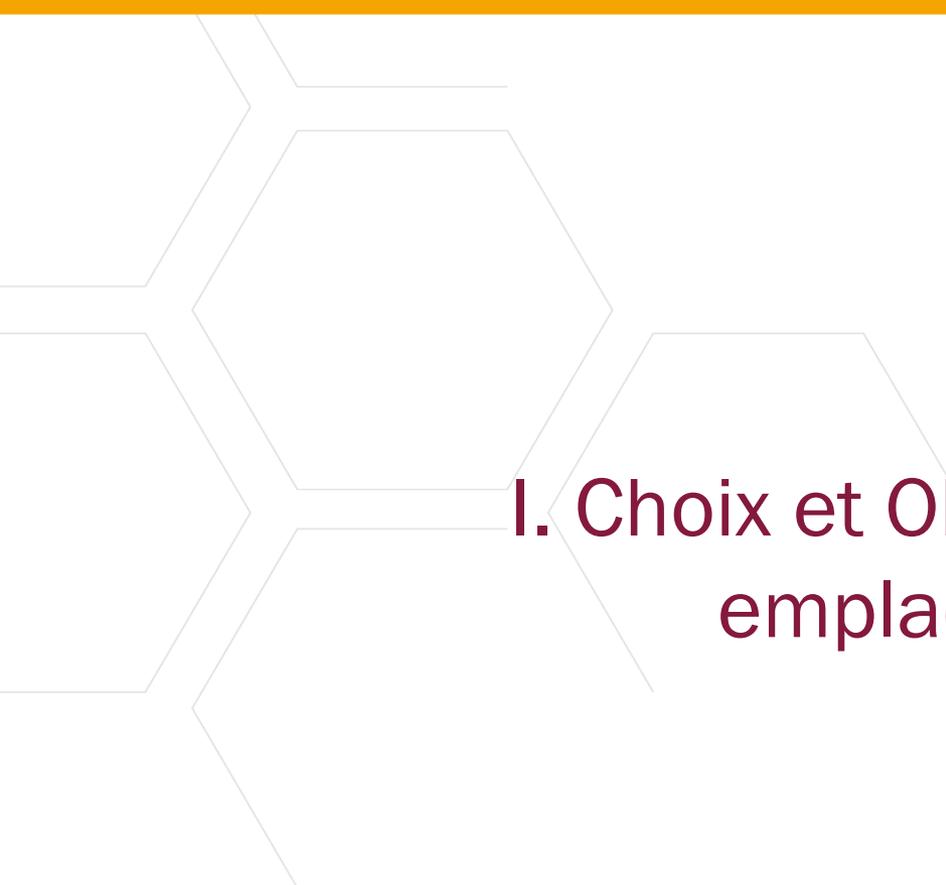
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



www.itsap.asso.fr

Sommaire

- ***I. CHOIX ET OBTENTION D'UN EMPLACEMENT***
 - Ressources pollinifères et nectarifères
 - Source d'eau naturelle ou à apporter
 - Démarches pour trouver un emplacement
- ***II. INSTALLATION DES RUCHES***
 - Voisinage
 - Orientation
 - Supports et positionnement des ruches
 - Entretien du rucher
- ***III. LA VISITE D'UNE RUCHE***



I. Choix et Obtention d'un emplacement

I. Choix et obtention d'un emplacement

I.A Ressources pollinifères et mellifères

La prospection pour un bon emplacement de rucher est soumise à plusieurs conditions dont l'accès à la ressource mellifère et pollinifère. Il convient donc de savoir identifier les différentes variétés locales afin d'évaluer la disponibilité de ces ressources, voire même d'en ajouter davantage si possible.

L'exploration de la zone prospectée doit pouvoir déterminer :

- Si le secteur (à environ 3km de rayon), est pourvu en ressources mellifères a priori suffisantes pour toute la saison ;
- S'il est possible d'espérer des récoltes monoflorales ;
- Si les abeilles trouveront suffisamment de pollen dans un rayon de 1km (distance moyenne de collecte) sur toute la saison ;
- S'il est nécessaire/possible d'ajouter de la ressource par semi ou plantation.



© ITSAP

I. Choix et obtention d'un emplacement

I.B Source d'eau naturelle ou à apporter

L'accès facilité à une source d'eau proche (dans un rayon de moins de 100m idéalement) et saine durant toute la saison est fondamental pour un rucher. Cette source doit offrir suffisamment d'objets flottants pour permettre aux butineuses de ne pas se noyer.

A défaut de source proche et saine, ou pour éviter que vos abeilles dérangent le voisinage, apportez un grand récipient équipé de flotteurs (bois, plantes aquatiques, liège, etc.). Placez-le à l'ombre pour limiter l'évaporation.



© ITSAP

I. Choix et obtention d'un emplacement

I.C Démarches pour trouver un emplacement

Afin de trouver un emplacement dans une zone adaptée à l'apiculture, l'apiculteur peut s'adresser aux :

- collectivités (mairies, communautés de communes, etc.) ;
- structures publiques (ONF, SNCF) ;
- entreprises ;
- particuliers (agriculteurs, propriétaires terriens, etc.).

Le prêt ou la location d'emplacement temporaire peut donner lieu à un dédommagement sous forme pécuniaire ou de pots de miel.

Vous pouvez également déposer une petite annonce en mairie, dans les revues locales, ou sur internet.



II. Installation de ruches

II. Installation de ruches

II.A Voisinage

Votre emplacement ne doit pas incommoder le voisinage. Il est parfois préférable d'aller au-delà des simples réglementations concernant les distances (Module 1). Des piqûres peuvent en effet subvenir bien au-delà des distances réglementaires, à l'occasion de certaines situations particulières (visite ou récolte de colonies, temps orageux, dérangement par le frelon asiatique, renversement d'une ruche par le vent ou un animal, etc.). Il peut être par exemple problématique d'installer un rucher à proximité d'une école ou d'un endroit très fréquenté.

Par précaution, munissez-vous toujours de trousse de secours complète lors de vos visites (annexe 2).

Pour rappel, la législation vous impose d'afficher un panneau visible avec votre numéro à l'entrée de votre rucher.

II. Installation de ruches

II.B Orientation

L'orientation générale de votre emplacement est plus importante que celui de l'entrée de vos ruches.

Privilégiez une exposition Sud/Sud-Est, ce qui devrait offrir aux abeilles de la luminosité, quelques degrés supplémentaires et un peu plus de temps de butinage.

La protection des vents dominants est aussi importante. Une bordure d'arbres, un paravent, parapet, etc. peut être très utile.



© ITSAP

Ruches disposées par groupes de 4, aux entrées opposées, dans un rucher orienté au Sud et protégé du vent.

II. Installation de ruches

II.C Supports et positionnement des ruches

De très nombreux supports de ruches existent (CF. Module 3 - Matériel). Pour rappel, il faut que la ruche soit installée sur un support stable, à plat (ou très légèrement inclinée vers l'avant en l'absence de planchers grillagés), et à bonne hauteur pour faciliter votre visite.

Évitez les sols humides et les zones inondables.

Au niveau du positionnement, vous faciliterez l'orientation des abeilles en évitant de disposer vos ruches en ligne droite. Des entrées orientées dans des directions opposées et un bon espacement entre vos colonies ne sera que mieux pour limiter la « dérive » des butineuses, ou des reines en fécondation.

L'utilisation de différentes teintes de peintures peut aussi aider vos abeilles à se repérer.



© ITSAP

Ruches non alignées et peintes différemment pour éviter la dérive

II. Installation de ruches

II.D Entretien du rucher

En saison, il peut être nécessaire d'effectuer les opérations suivantes :

- Tonte de l'herbe, ronces, fougères, etc. qui peuvent gêner l'entrée des ruches ;
- Petit élagage des branches qui gênent ou risquent de tomber sur les ruches en cas de vent, etc.

Réservez les plus gros travaux en hiver, lorsque cela dérangera le moins vos abeilles, et lorsque vous aurez plus de temps (abattage d'arbre, modification du terrain, etc.).



© ITSAP

Tonte en saison au milieu d'un rucher



III. La visite d'une ruche

III. Visite d'une ruche

Différentes étapes (simulation possible sur une ruche vide tout équipée) :

- Prise de connaissance des consignes de sécurité (cf. annexe 2) ;
- Habillage et allumage de(s) l'enfumeur(s) (cf. Module 3) ;
- Enfumage parcimonieux de l'entrée de la ruche (cf. Module 3) ;
- Ouverture du toit, que l'on pose généralement au sol, et sur lequel il est possible de déposer la/les hausse(s) ou le premier cadre ;
- L'ouverture de chaque niveau (toit, hausses, grille à reine) donne lieu à un petit enfumage au-dessus des cadres ;
- Chaque mouvement se fait avec des gestes lents ;
- Un premier cadre est sorti afin de libérer de l'espace, il s'agit généralement d'un cadre de rive. Après avoir vérifié que la reine ne s'y trouve pas, le cadre est soit posé délicatement à la verticale sur le bord de la ruche, soit dans le toit retourné sur le sol, soit tenu par un support de cadre (Cf. Module 3). Si la reine est perdue dans l'herbe, il est très peu probable qu'elle retrouve le chemin de la ruche ;
- Chaque cadre peut ensuite être inspecté, puis replacé à sa place initiale ;
- Le but de la visite de ruche est multiple : observer la douceur des abeilles, la présence et la bonne ponte de la reine, la bonne présence de réserves, l'absence de dangers sanitaires, etc.
- Pour ne pas trop perturber la colonie, la visite ne doit pas dépasser 10 minutes.



Conditions
météorologiques
favorables requises :
température >15 °C,
vent <20 km/h.



III. Visite d'une ruche

Observation d'un cadre :

Miel operculé

Reine marquée

Pollen stocké (pain d'abeille)

Couvain d'ouvrière operculé



© T. Mollet

Informations complémentaires

Où trouver davantage d'informations ? (liste non exhaustive)

- *Apiculture*, P. Jean-Prost & Y. Le Conte, 2005.
- *L'apiculture pour les nuls*, H. Clément, 2014.
- *La bible de l'apiculteur*, collectif, 2013.
- *Le guide pratique de l'apiculture*, Editions de l'OPIDA. 2009.
- *Le petit Larousse des abeilles*, collectif, 2016.
- *Le petit traité Rustica de l'apiculteur débutant*, G. & P. Fert, 2017.
- *Le traité Rustica de l'apiculture*, collectif, 2014.